

## Compte-rendu du Comité Technique de la Disi Pays du Centre du 1<sup>er</sup> mars 2018.

L'ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle circulaire sur les modalités de fonctionnement des CTL
- Indicateurs du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2018
- Présentation du bilan de l'exécution budgétaire 2017

Cette réunion était présidée par M Chapon assisté par Mme Cazenave, M Choulan et du responsable de Limoges M Souchu.

La CGT était représentée par : Baldo Pascale et Reix Francis en qualité de titulaires,  
Marcel Sylvie et Olivier Delemar en qualité d'experts.

**En préambule, l'intersyndicale (CGT, FO et Solidaires) a lu une déclaration liminaire (cf annexe).  
En résumé, les élus dénoncent la politique anti-fonctionnaire menée par le gouvernement, la mise à sac des missions publiques et des moyens qui leur sont alloués...  
Concernant notre direction, des réponses ont été demandées sur l'avenir des missions et des agents en particulier sur l'ESI de Limoges. A été également dénoncé le peu de considération que l'administration porte à ses agents en faisant passer le volet technique avant le volet humain.**

### Réponses du Président du CTL :

- Sur les points autres que DGFIP, il n'a pas tenu à s'exprimer.
  - Il se veut rassurant en affirmant qu'aucun ESI ne fermera dans les années à venir. Les agents doivent avoir confiance en l'avenir !!
  - Il estime qu'il met tout en œuvre pour avoir une gestion humaine des dossiers.
  - Il rappelle l'historique des ateliers éditiques dans les ex-DIT avant la fusion DGI-CP avec leur plan de fermeture. Les activités du site de Meyzieu augmentant et la dématérialisation s'accéléralant, ce plan est toujours d'actualité.
- Malgré tout, il reste confiant pour l'atelier de l'ESI de Limoges. Les éditions restantes liées à REC-MEN devraient être complétées par d'autres missions dont la prise en charge des ASAP-TIP.
- À notre question sur ce que représente la charge de travail à venir, il n'a pas apporté de réponse. Par contre, il voit dans Cap2022 des opportunités de nouvelles missions.
- Sur l' Assistance Téléphonique ordonnateur, il a demandé à la DG de maintenir les 2 AT (Clermont et Limoges). À ce jour, la décision n'a pas été prise.

**La CGT : Nous ne pouvons pas nous satisfaire des réponses apportées.**

**En résumé les agents doivent avoir confiance en l'avenir !**

- **Le leitmotiv de l'administration est le suivant : les agents n'ont pas à être inquiets car si un service se retrouve avec beaucoup moins de charge, le rééquilibrage effectifs/missions se fera par les départs en retraite (ou pour d'autre raison). Pour la CGT, cette argumentation est inacceptable!!!**
- **Si les missions partent, les agents risquent de ne plus être remplacés. Nous nous retrouverons dans une situation identique à celle des trésoreries qui ferment car elles ne sont plus viables !!**
- **L'objectif de Cap2022 (dixit notre ministre) est de réduire la fonction publique (en effectifs et budgets) soit en supprimant les missions, soit en les mutualisant, soit en les privatisant.**

**Alors avoir de nouvelles opportunités de missions n'est guère crédible !!**

**- Malgré l'optimisme de notre directeur, nous sommes inquiets pour les rémunérations des agents qui perdront leur missions si l'administration n'apporte aucune autre solution que de muter dans un service de la DDFIP.**

**Nous demandons que les changements de missions soient anticipés pour permettre aux agents de faire des formations.**

**Dans la sphère informatique, nous avons toujours démontré que nous savons nous adapter aux évolutions des missions mais faut-il encore nous donner toutes les chances de pouvoir le faire !!!!**

### **1) Présentation de la nouvelle circulaire sur les modalités de fonctionnement des CTL :**

Cette circulaire a déjà été présentée aux élu-e-s des personnels en mai 2017. Mais comme la circulaire officielle a été publiée en décembre 2017, la direction doit nous la communiquer.

**La CGT : en mai 2017, les élu-e-s s'étaient déjà clairement exprimés sur le sujet en rejetant par leur vote unanime la circulaire. Une motion avait été également remise à la direction locale.**

**En clair, l'administration enlève les moyens en temps et en budget aux élu-e-s des personnels de remplir leur mandat : défendre les agents. (lire notre compte-rendu du CTL du 2 mai 2017 sur notre site internet)**

### **2) Indicateurs du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2018 :**

Le TBVS est un outil permettant d'analyser l'évolution des conditions de vie au travail dans les services d'année en année.

Depuis sa création en 2011, l'administration a engagé régulièrement une rénovation de ce tableau.

Elle a retenu 6 indicateurs :

- 1) Le taux de couverture des effectifs
- 2) Le nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours
- 3) Le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis dans le Compte Epargne Temps
- 4) Le nombre d'écêtements des horaires variables
- 5) Le volume horaire écêté
- 6) Le taux de rotation des agents

L'administration laisse aux représentants du personnel le choix de 4 indicateurs supplémentaires parmi 5 « familles » : démographie, absentéisme, sécurité au travail, mobilité et relations sociales.

Après débat, l'ensemble des élu-e-s a retenu :

- le nombre d'arrêts ou de jours pour congés maladie ordinaire (COM)
- le nombre d'arrêts pour congés longue maladie (CLM) et/ou longue durée (CLD)
- le nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites
- le taux de refus de participation à l'entretien professionnel

Concernant la sécurité au travail, le CHSCT a déjà toutes les informations.

**La CGT : nous avons expliqué que les informations remontées par les représentants du personnel sur l'état des services sont bien plus proches de la réalité que les indicateurs.**

**Nous avons demandé d'avoir plus de renseignements sur chaque indicateur. La direction n'a pas plus d'informations à nous communiquer !!**

**Nous regrettons de ne pas avoir d'indicateurs plus affinés.**

**Lors de la prochaine réunion du CTL le 24 avril, l'administration nous présentera un bilan d'activités ce qui devrait nous apporter plus d'informations.**

### **3) Présentation du bilan de l'exécution budgétaire 2017 :**

En 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'est élevée à 944 937€, soit 13,5 % de moins que 2016 (1 072 537€)

Les dépenses payées par la DGF se décomposent en 4 grands postes : entretien immobilier (71,94%), métier (9%), informatique (4,4%) et fonctionnement (14,66%).

Il est à noter que certaines dépenses ont fortement augmenté par rapport à 2016 alors que certaines ont baissé comme celles liées à l'informatique avec -31,01 %.

Hors DGF, notre direction a bénéficié de 170 650€ d'abondement pour faire face à des dépenses imprévisibles liées à l'usure des bâtiments et des matériels, ou des besoins qui ont concerné le montage de l'ESI de Nevers, les restructurations de service (G2A et EA-iliad), l'achat d'un autocommutateur et la réparation du destructeur pour l'ESI de Clermont.

Pour 2018, la direction annonce une baisse de la DGF de 6 % par rapport à 2017. Des choix ont donc dû être réalisés.

A ce jour, il est prévu une augmentation des achats de PC pour préparer le passage de Windows7 à Windows10. En effet, seulement 20 % du parc actuel des PC de l'ensemble de la Disi peut migrer sous Windows10

Des travaux sont déjà annoncés à Nevers : travaux sur le chauffage pour avoir plus de souplesse en cas de température haute ou basse (indépendamment de la chaudière), travaux de réfection des dalles du faux-plancher du couloir.

**Plusieurs élus ont rappelé les directives du CHS-CT concernant les écrans : quand un agent doit travailler avec plusieurs écrans, il faut que ceux-ci aient la même dimension. Ce n'est pas toujours le cas. Dossier à suivre !!!**

### **4) Questions diverses :**

- Concernant le site de Parlette, la CGT alerte sur le faux plancher dont toutes les dalles mélaminées se décollent sur les angles . Le problème est apparu presque du jour au lendemain (!!) et provient d'un air trop sec. La DDFIP63, gestionnaire du bâtiment, a été saisie. Un professionnel va se déplacer en urgence. La direction doit nous tenir informés.
- La CGT a demandé dans le cadre de la préparation des élections professionnelles à avoir les proportions Hommes-Femmes pour chaque corps et pour l'ensemble des agents.
- L'ensemble des élu-e-s a demandé qu'un point soit fait sur les travaux du restaurant de Guichard.

=> début des travaux aux alentours du 21 mai pour une durée 4 mois.

=> 2 conventions seront passées avec le restaurant « La Grillade » (rue de Parlette) et celui « A la bonne heure » (à côté de Géant casino). Pour y manger, il faudra soit des tickets, soit une carte suivant le restaurant choisi. Aucun temps supplémentaire sera donné aux agents pour s'y rendre.

Quand tout sera arrêté, l'information sera transmise aux agents.

=> concernant les usagers extérieurs à la Disi, des démarches sont en cours pour qu'ils puissent bénéficier des conventions.

=> les 3 agents « berkanis » qui travaillent au restaurant seront employés pendant la durée des travaux à la résidence de l'ARENFIP aux Gourlettes et éventuellement à celle de la Pradelle pour du ménage. Leurs plages horaires seront les mêmes qu'au restaurant administratif. Elles auront donc bien le maintien de leur rémunération.

=> la salle Descartes sur le site de Guichard sera aménagée pour que les agents qui le veulent puissent réchauffer des plats. Les fours micro-onde du restaurant y seront installés. La direction réfléchit à l'installation du frigo de la salle « repos » dans la salle Descartes.

=> la demande a été faite également pour avoir plus de bancs à l'extérieur. La direction n'a pas apporté de réponse pour le moment.

**Si vous désirez avoir des précisions sur les points traités lors de ce CTL, notamment sur le budget, ne pas hésiter à nous contacter !**

**Vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Tracts et compte-rendu sont en ligne sur :  
<http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>**



## CTL du 1<sup>er</sup> mars 2018

### Déclaration liminaire des élus des personnels

*« Comment peut-on être fonctionnaire ? Ils sont trop nombreux, trop coûteux, incompetents, tire-au-flanc, inutiles, et, pire encore, pas rentables ... À observer le déluge de griefs infligés depuis tant d'années à cette catégorie de la population, on en vient à s'interroger (...) : mais comment diable peut-on encore être fonctionnaire ? Comment peut-on continuer à exercer des missions de services public quand on est depuis si longtemps, l'objet de tant d'acrimonie ? La dénonciation des fonctionnaires, jugés budgétivores et inefficaces, est une ritournelle quasi contemporaine de la naissance de l'état moderne. »*

*Ces phrases ne sont pas de nous, mais de Renaud Dély, éditorialiste dans un hebdomadaire. Nous les reprenons tout simplement parce qu'elles résumant parfaitement l'état d'esprit dans lequel se trouvent les serviteurs de l'État, et encore plus après les dernières annonces honteuses de Darmanin.*

*En à peine 9 mois, le « tourbillon » des décisions gouvernementales a un axe central : une attaque frontale contre le statut de la fonction publique et les fonctionnaires.*

*La 1<sup>ère</sup> attaque commence contre le statut des cheminots. Les politiques veulent nous faire croire que le problème de la SNCF, le problème des trains en retard, le problème des trains annulés et des voies qui sont mal entretenues seraient à cause du statut des cheminots !*

*NON la cause est la politique menée par les gouvernements successifs !*

*Par vagues successives, les annonces sont venues remettre en question les droits et acquis des agents des trois Fonctions Publiques et aggraver le pouvoir d'achat des actifs et des pensionnés sur des motifs uniquement puisés dans une idéologie purement néo-libérale.*

*Une première vague à l'été et l'automne 2017 a vu :*

- *Le gel du point d'indice*
- *l'instauration du jour de carence*
- *La hausse de la CSG de 1,7 %*
- *La suppression de 1600 emplois*
- *Le report de la revalorisation de la grille indiciaire prévus dans le PPCR*

*Les ministres de Bercy ont été les acteurs zélés de cette politique en la marquant de leur empreinte, en étant les plus gros contributeurs en matière de suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État et en supprimant tout plan ministériel de qualification (une première depuis 1990).*

*Une deuxième vague, le comité interministériel du 1<sup>er</sup> février a vu l'annonce :*

- De l'amplification de la rémunération au mérite
- Le recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires
- La mobilité forcée dans la Fonction Publique ou le privé avec plan de départ volontaires
- La disparition d'instances de dialogue social sur le modèle de la loi travail

Une troisième vague est attendue fin mars-début avril, avec les conclusions d'Action publique 2022 dont l'objectif est clairement :

- De supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État
- D'économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques
- D'abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé

Que ce soit en matière de pouvoir d'achat, de défense des missions publiques et des moyens qui leur sont attribués, les politiques actuelles vont dans le mauvais sens tant pour les agents, que les missions publiques et la population.

**Il est urgent et nécessaire de prendre des mesures allant dans une direction radicalement différente !!!!**

C'est pour cette raison que les organisations syndicales de la DISI comme dans l'ensemble des 3 Fonctions Publiques appellent les agents à se mobiliser le 22 mars pour :

- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et l'augmentation du pouvoir d'achat.
- L'abrogation du jour de carence.
- Des créations d'emplois statutaires indispensables au bon fonctionnement du service public.
- Un plan de titularisation et des mesures fortes contre la précarité.
- Une amélioration des conditions de travail.
- La préservation et l'enrichissement du Statut Général.

Tout spécialement dans les directions de Bercy, le tableau de la situation déjà bien sombre avec les restructurations à venir se noircit encore plus !

Ironie du calendrier, nous sommes réunis aujourd'hui à l'ESI de Limoges, et nous pouvons mesurer les conséquences de cette politique.

Les missions de cet établissement ont été abordées lors du GTN du 1<sup>er</sup> février avec la direction générale : réunion où l'administration a traité des évolutions des missions sans prendre en compte l'impact sur le volet « ressources humaines ».

Ceci en dit long sur l'état du dialogue social dans notre direction et par conséquent du peu de considération que l'administration a pour ses agents.

C'est inacceptable !

En effet, cette année l'ESI de Limoges va perdre une de ses missions : les éditions CLI'ESI simples qui représentent 70 à 80% du travail seront transférées à l'ESI de Strasbourg filière industrielle courant 2018 (même au dire de la DG lors du GTN : les agents n'auraient même plus que 5%).

CLI'ESI a été victime de son succès ! Mais quid de l'avenir des agents ? Une autre mission sera-t-elle attribuée à l'ESI ?

Toujours au même GTN, l'administration annonce la restructuration des AT avec 14 suppressions d'entre elles dont l'AT Limoges **OU** celle de Clermont-Ferrand.

La décision n'était pas prise à ce jour.

Mettre directement en concurrence 2 services est inadmissible !

Il faut encore rajouter, également, à ce tableau noir, le départ de la machine GCOS prévue pour 2019.

En final, à quand la fermeture de l'ESI de LIMOGES ?

**Le volet « humain » est primordial. En ignorant ce point l'Administration, au travers de ses**

**méthodes, prend la responsabilité de risques psycho-sociaux.**

**Les représentants du personnel de la DiSI des Pays du Centre exigent, M. le Président, des clarifications sur la situation de l'ESI de Limoges et de ses personnels.**

**Les représentants du personnel de la DISI des Pays du Centre sont las des arguments comptables, il est temps de remettre l'humain au centre des préoccupations de toutes et tous à commencer par notre direction locale.**

**Nous vous demandons, Monsieur Le Président, d'avoir une attention particulière sur ce point.**